

**COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**Date d'affichage

21/05/2025

Date de convocation

21/05/2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Pouvoirs : 04
- Votants : 11

Votes exprimés : 15

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 Mai, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 21/05/2025 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		I. SANTOS-CANTERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N. AUBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		A. GUILLEMIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		C. PINTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. CHATEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		P-Y. GENS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N. AUBRUN
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L. PUJOS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		F. MARTIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	R. NOVEL
I. BOUVET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. GAYRAUD	N. DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. PREVOST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. LACHIZE-PICCINO				

**Secrétaire de séance : Mme R. NOVEL**

**OBJET : Autorisation de signature d'une convention de restauration scolaire avec la société Lestroy**

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de conclure une convention de restauration scolaire avec la société Lestroy, dans le cadre de la fourniture des repas pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Elle précise que cette prestation sera assurée par une équipe de trois dirigeants, anciens cuisiniers, spécialisés en restauration collective pour enfants, mettant en œuvre une approche qualitative, respectueuse de la santé des enfants et des exigences réglementaires actuelles.

Les repas proposés répondent aux critères suivants :

- ✦ Utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et de produits de saison,
- ✦ Préparation des repas sur place, favorisant la fraîcheur et la qualité nutritionnelle,
- ✦ Élaboration des menus par des diététiciens, garantissant l'équilibre alimentaire,
- ✦ Approvisionnement privilégiant les circuits courts, contribuant à une alimentation respectueuse et durable,
- ✦ Intégration d'actions d'éducation au goût pour les enfants.

Elle rappelle que cette démarche s'inscrit dans le respect des obligations prévues par la loi EGalim, qui impose depuis 2022 aux restaurations collectives publiques :

- ✦ Un minimum de 50 % de produits durables, dont 20 % issus de l'agriculture biologique,
- ✦ La promotion des circuits courts et de la juste rémunération des producteurs (EGalim 2),
- ✦ La réduction du gaspillage alimentaire,
- ✦ La mise en place d'un menu végétarien par semaine,
- ✦ La limitation de l'usage du plastique dans la restauration scolaire.

Les tarifs appliqués dans le cadre de cette convention sont les suivants :

- ✦ École maternelle : 4,43 € TTC par repas
- ✦ École élémentaire : 4,59 € TTC par repas

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

**DÉCIDE :**

- ✦ D'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la société Lestroy pour la fourniture des repas scolaires, selon les modalités exposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré.

Brens le 28/05/ 2025

Madame Le Maire.

